



MINISTÈRE
CHARGÉ DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



STRATÉGIE
NATIONALE
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

SYNTHÈSE

Nantes – 8 juillet



Ce compte rendu synthétique se base sur l'exhaustivité des échanges tenus lors des ateliers organisés à **Nantes le 8 juillet 2025**, dans le cadre de la préparation de la Stratégie nationale pour l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'horizon 2025. Les discussions ont été articulées autour de quatre thématiques principales : Financements, Transitions (écologique, numérique et sociale), les gouvernances et une dernière thématique attractivité, développement économique & innovation. Ces temps ont été suivi d'un atelier dédié à la Mise en œuvre de cette nouvelle Stratégie nationale 2025.

Ce document vise à offrir **une synthèse rigoureuse** des constats posés par les participants, qui ont identifiés des freins, et à valoriser les propositions phares émises par tous les groupes. **39 participants** ont répondu présents. Chacun à contribué à toutes les thématiques. Au total, 25 temps d'intelligence collective se sont déroulés sur la journée.

Les échanges autour du financement ont été parmi les plus structurants lors de la journée à Nantes. Ils ont révélé un double enjeu : stabiliser l'accès aux ressources financières pour l'ensemble des acteurs de l'ESS, et garantir une meilleure lisibilité, coordination et équité des dispositifs existants. Les acteurs présents ont formulé des constats lucides sur l'éclatement des circuits de financement et sur les déséquilibres entre structures d'accompagnement et dispositifs dominés par l'innovation technologique. Cette thématique a également permis de souligner la faiblesse structurelle des fonds propres dans le secteur, le manque de reconnaissance des corps intermédiaires, et l'exclusion persistante des dispositifs généralistes. La recherche de financements pérennes, adaptés à la logique d'utilité sociale, a guidé les propositions des participants.

1.1 Alignement et gouvernance des financements publics

Constats

L'environnement institutionnel de l'ESS souffre d'un manque de coordination entre les différents échelons décisionnels : les politiques européennes, nationales, régionales et locales sont souvent désalignées. La pluralité d'acteurs financeurs (ARS, DREETS, Régions, Départements, CDC) génère des circuits de financement fragmentés, complexes à décrypter et à mobiliser. Cette superposition entraîne une illisibilité des aides disponibles, un cloisonnement des interlocuteurs et une démobilisation progressive des porteurs de projets. Les financements européens, bien que reconnus comme stratégiques, sont jugés inaccessibles par les structures ESS en raison de critères techniques élevés et de disparités territoriales d'ingénierie. Le programme France 2030 et les dispositifs Bpifrance apparaissent comme peu inclusifs pour l'ESS, dominés par des logiques de performance technologique. Enfin, l'accès aux dispositifs de droit commun reste limité pour de nombreuses structures ESS, en particulier les plus petites, souvent éloignées des standards administratifs attendus.

Freins

La réduction progressive des budgets publics contraint les perspectives de développement du secteur : cela se traduit par une fragilisation des trésoreries, une baisse d'activité et un risque accru de licenciements dans les structures ESS. Le manque de clarté dans l'affichage des politiques publiques (« qui finance quoi ? ») contribue à une perte de confiance. La suppression d'interlocuteurs référents dans certaines collectivités accentue la rupture du dialogue entre les institutions et les acteurs ESS. Le modèle de co-construction historique est remplacé par une logique

descendante de donneur d'ordre / opérateur, réduisant l'autonomie des structures. Enfin, l'inadaptation des financements européens aux réalités de l'ESS représente un verrou majeur pour leur déploiement stratégique sur les territoires.

Propositions :

- Mettre en place une conférence nationale et des conférences régionales des financeurs ESS.
- Créer un guichet unique de subventions et bilans financiers commun à tous les financeurs.
- Instituer un comité interministériel ESS pour une gouvernance transversale des financements publics.
- Réduire les couches de contrôle administratif sur les fonds européens ; accompagner l'accès au droit commun.
- Élaborer une stratégie nationale assortie de contrats de programme ESS territorialisés (type contrats de ville).

1.2 Reconnaissance, fiscalité et financements pérennes des structures intermédiaires

Constats

Les structures d'animation, de représentation et d'accompagnement de l'ESS (têtes de réseau, CRESS, etc.) sont structurellement sous-financées. Ce déséquilibre est manifeste lorsqu'on les compare aux chambres consulaires traditionnelles. La tension entre innovation sociale et innovation technologique se retrouve également dans la distribution des financements : les projets à forte portée sociale peinent à capter des ressources suffisantes. La baisse continue des subventions publiques depuis plusieurs années fragilise les modèles économiques du secteur, qui reposent pourtant largement sur une mission d'intérêt général. La fin progressive de l'État-providence engendre une dualisation du paysage ESS entre structures marchandes mieux dotées et structures non marchandes en grande difficulté.

Freins

La rentabilité souvent plus faible des structures ESS les rend peu attractives pour les financeurs classiques. Cela pousse nombre d'entre elles à mobiliser des financements privés, au risque d'une dépendance accrue vis-à-vis de logiques marchandes ou spéculatives. La financiarisation de secteurs clés comme la cohésion sociale ou la santé compromet la stabilité de l'écosystème ESS et nuit aux publics accompagnés.

Propositions :

- Créer une taxe parafiscale dédiée aux CRESS et réseaux ; réorienter certaines taxes d'entreprises ESS.
- Étendre les mécanismes de réductions fiscales (ex : TVA à 5,5 %).
- Attribuer un statut consulaire aux CRESS pour reconnaître leur rôle économique et territorial.

- Développer des fonds territoriaux dédiés : revitalisation, foncière ESS, LEADER-GAL.
- Généraliser les conventions pluriannuelles (au moins triennales) et renforcer les SIEG.
- Requalifier les titres participatifs comme quasi-fonds propres ; encourager la finance patiente.

1.3 Commande publique, responsabilité territoriale et mesure d'impact

Constats

L'accès à la commande publique reste complexe pour les structures ESS. Les clauses environnementales ou sociales, bien qu'encouragées, restent marginales dans la pondération des critères. L'autofinancement via la vente de prestations ou services ESS est rarement valorisé dans les bilans. En parallèle, les attentes d'impact social ne cessent de croître, tandis que les soutiens publics diminuent, générant un déséquilibre.

Freins

Les activités à forte valeur ajoutée sociale font l'objet d'un « écrémage » par des opérateurs privés qui s'approprient les segments les plus rentables, parfois en reproduisant artificiellement les codes ESS. La prédominance des critères de prix dans les appels d'offres et la faible reconnaissance des achats socialement responsables créent une distorsion concurrentielle défavorable à l'ESS.

Propositions :

- Rendre obligatoire la responsabilité territoriale des entreprises (RTE).
- Faire évoluer le code des marchés publics pour intégrer des critères sociaux/environnementaux ambitieux.
- Réserver ou prioriser certaines filières d'intérêt général (petite enfance, bien vieillir, transitions) à l'ESS.
- Valoriser l'impact via une approche de coûts évités ; instaurer un référentiel commun ESS.
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement à la mesure d'impact (DLA, outils mutualisés).

Les réflexions menées à Nantes ont montré que l'ESS est perçue comme un levier incontournable pour aborder les grandes transitions contemporaines. Toutefois, les acteurs dénoncent le manque de reconnaissance de leur rôle, l'insuffisance des moyens alloués, ainsi que l'absence d'articulation entre les dimensions écologique, sociale, numérique et démographique dans les politiques publiques. À partir d'expériences concrètes et de constats de terrain, les échanges ont permis de faire émerger trois grands piliers structurant l'action de l'ESS dans les transitions : l'écologie, le lien social et la technologie.

2.1 Transition écologique

Constats

Les structures de l'ESS sont engagées sur de nombreux fronts de la transition écologique : circuits courts, économie circulaire, mobilité douce, habitat durable... Pourtant, leur contribution reste peu reconnue dans les outils de planification territoriale, et leurs actions sont rarement valorisées dans les stratégies de transition portées par les pouvoirs publics. L'engagement environnemental du secteur se heurte à un déficit de visibilité, à un cloisonnement institutionnel et à une logique d'appel à projets trop concurrentielle.

Freins

L'ESS pâtit d'une concurrence déséquilibrée avec des acteurs privés lucratifs qui s'approprient certaines niches « vertes » (énergie, recyclage) sans partage de valeur ni gouvernance démocratique. Faute de financements adaptés et de reconnaissance réglementaire, les structures peinent à consolider leurs modèles économiques. L'exigence environnementale grandissante des politiques publiques n'est pas assortie d'un accompagnement différencié pour les structures ESS.

Propositions :

- Intégrer explicitement l'ESS dans les documents de planification écologique territoriale (PLUi, PCAET).
- Réserver certaines filières écologiques (économie circulaire, gestion des déchets, circuits courts) aux structures à lucrativité limitée.
- Réformer les marchés publics pour favoriser les offres « mieux-disantes » en critères environnementaux.

- Financer l'animation de clusters de transition écologique ESS à l'échelle territoriale.
- Instaurer des fonds de filière environnement ESS avec accès simplifié.

2.2 Transition sociale et démographique

Constats

L'ESS est une actrice historique des solidarités : insertion, accompagnement social, santé, vieillissement, culture. Elle est en première ligne face aux défis sociaux exacerbés par le vieillissement démographique, la fragmentation du tissu social et les inégalités d'accès aux services essentiels. Les structures alertent sur la montée en puissance des besoins dans les domaines du soin, de l'autonomie et de la petite enfance, sans réponse publique structurée.

Freins

Le retrait progressif de l'État-providence, la réduction des subventions, et l'inadaptation des dispositifs de financement aggravent les tensions dans les secteurs à forte utilité sociale. L'ESS est souvent contrainte de répondre à des logiques gestionnaires court-termistes (exigence de rentabilité, appels d'offres) qui dénaturent ses pratiques. La reconnaissance professionnelle (salaires, statut, qualité de vie au travail) reste très en deçà des enjeux.

Propositions :

- Réserver ou prioriser certains domaines (petite enfance, accompagnement à l'autonomie, soins de proximité) aux structures ESS.
- Créer des fonds dédiés à la transition démographique portés par les territoires.
- Lier financement public et impact social via une approche « coûts évités ».
- Intégrer systématiquement les structures ESS dans les plans locaux de santé, mobilité, culture, éducation.
- Soutenir l'amélioration des conditions de travail et le rattrapage salarial dans les métiers sociaux de l'ESS.

2.3 Transition numérique et technologique

Constats

L'ESS est confrontée à une double injonction : se moderniser technologiquement tout en restant fidèle à ses valeurs d'inclusion et de démocratie. De nombreuses structures dépendent encore des outils des GAFAM, tandis que l'appropriation de l'IA est très inégale selon les secteurs et les territoires.

Freins

Le déficit d'expertise numérique dans l'écosystème, associé à l'absence de financement structurel pour l'outillage technologique, freine l'adoption de solutions souveraines et adaptées. Les dispositifs publics d'innovation (France 2030, Crédit Impôt Recherche) privilégient l'innovation technologique classique, excluant de fait l'innovation sociale. La crainte d'une déshumanisation des services ou d'un recul de la gouvernance démocratique alimente des réticences légitimes.

Propositions :

- Soutenir des programmes d'acculturation numérique dans l'ESS (sortie des GAFAM, logiciels libres, sécurité numérique).
- Flécher une part significative de France 2030 vers l'innovation sociale.
- Développer des outils d'intelligence artificielle alignés avec les valeurs ESS (transparence, sobriété, participation).
- Appuyer les incubateurs numériques ESS et leur ancrage territorial durable.

Les participants ont débattu de la gouvernance de l'ESS, de son articulation aux différents échelons territoriaux et de la reconnaissance de ses instances. Les échanges ont mis en lumière un besoin urgent de structuration, de lisibilité et de continuité politique pour permettre à l'ESS de jouer pleinement son rôle d'acteur transversal. La gouvernance est apparue comme un levier central pour améliorer la cohérence des politiques publiques, renforcer la parole collective de l'ESS et assurer une meilleure représentation dans les instances de décision.

3.1 Gouvernance multi-niveaux et pilotage institutionnel

Constats

L'ESS souffre d'un morcellement de ses structures de gouvernance, avec des silos thématiques (environnement, insertion, culture...) et des chevauchements territoriaux qui diluent la portée collective de son action. Elle reste exposée aux changements d'orientation des exécutifs locaux et régionaux, et peine à peser dans les arbitrages budgétaires nationaux. La disparition récente de l'unité ESS à la DG GROW de la Commission européenne a renforcé la crainte d'un affaiblissement du pilotage européen. Le manque de portage ministériel fort, en France comme en Europe, compromet la visibilité stratégique du secteur.

Freins

L'absence de structures de gouvernance unifiées provoque une perte d'efficacité et de lisibilité dans le dialogue avec les pouvoirs publics. Le manque d'interlocuteurs clairement identifiés dans les administrations locales, régionales et nationales entretient une discontinuité dans les relations institutionnelles. La multiplication des instances, sans articulation claire, épuise les acteurs et fragilise leur engagement.

Propositions :

- Désigner un référent ESS dans chaque échelon administratif (collectivités, services de l'État, Europe).
- Mettre en place un Comité interministériel ESS rattaché au Premier ministre.
- Nommer un commissaire européen ESS et rétablir une unité dédiée à l'ESS au sein de la DG GROW.
- Instaurer une instance territoriale unique de gouvernance de l'ESS, réunissant toutes les filières.

- Intégrer l'ESS dans les schémas et documents de planification territoriale (PLUi, PCAET, CRTE).

3.2 Coopération et articulation entre collectivités

Constats

La stratégie régionale ESS en Pays de la Loire existe, mais sans dispositif de suivi ni moyens dédiés. Les relations entre régions, départements, EPCI et services déconcentrés de l'État sont jugées peu harmonisées. La coopération inter-institutionnelle repose souvent sur des initiatives individuelles, sans cadre structurant. Le manque d'espaces de dialogue freine la co-construction entre collectivités et acteurs de terrain.

Freins

L'absence de lieux formels de dialogue et de pilotage partagé crée des tensions entre les différents niveaux de collectivités. Le déficit d'interconnaissance sur les compétences et rôles respectifs nuit à la coordination. Certaines collectivités, faute de ressources ou de volonté politique, restent en retrait dans les dynamiques ESS.

Propositions :

- Organiser des conférences régionales des financeurs ESS, articulées avec la stratégie nationale (SNESS) et les stratégies régionales (SRESS).
- Mettre en place des espaces de dialogue inter-collectivités, à l'échelle des bassins de vie et d'emploi.
- Soutenir la co-construction entre collectivités locales et acteurs ESS via des chartes de partenariat et une cartographie partagée.
- Redonner un rôle structurant aux Départements dans la coordination territoriale ESS.
- Financer l'ingénierie de coopération pour soutenir les PTCE, SCIC, SIEG.

3.3 Représentation, plaidoyer et acculturation des parties prenantes

Constats

L'ESS reste peu connue des décideurs publics, élus et techniciens, malgré son ancrage territorial. Son impact économique, social et écologique est encore insuffisamment valorisé. Les acteurs de l'ESS ont exprimé le besoin de parler d'une seule voix, avec un langage commun et une stratégie partagée. L'animation territoriale reste trop concentrée sur les têtes de réseau, sans massification du plaidoyer.

Freins

Le manque de langage commun entre réseaux empêche une représentation claire et

audible. Les conseils d'administration restent parfois fermés, freinant la participation citoyenne. L'ESS peine à s'imposer dans les négociations nationales (ex. retraites, emploi, formation) malgré son poids. Le désengagement citoyen des instances de gouvernance est un signal d'alerte pour le renouvellement du secteur.

Propositions :

- Former les élus et techniciens publics aux modèles économiques ESS et aux dispositifs de financement.
- Ouvrir les conseils d'administration des structures ESS aux citoyens et professionnels, via le mécénat de compétences.
- Créer une plateforme nationale de participation ESS pour mutualiser ressources et expertises.
- Intégrer systématiquement les réseaux représentatifs (ex. UDES) dans les négociations sociales.
- Déployer une stratégie nationale de plaidoyer ESS, incarnée par un porte-parole légitime et reconnu.

À Nantes, les participants ont souligné que l'ESS souffre encore d'un déficit de reconnaissance, tant auprès du grand public que des institutions, alors même qu'elle constitue un levier majeur de cohésion sociale, de développement territorial et d'innovation. L'attractivité du secteur, qu'elle soit économique, professionnelle ou symbolique, reste freinée par des représentations réductrices, des conditions d'exercice précaires et une faible visibilité de ses résultats. Cette situation fragilise le renouvellement des forces vives, freine la coopération avec d'autres acteurs économiques, et limite la capacité du secteur à peser dans les grandes dynamiques d'innovation. Il apparaît nécessaire d'engager une stratégie volontariste de revalorisation de l'ESS dans toutes ses dimensions.

4.1 Image, notoriété et reconnaissance de l'ESS

Constats

Les acteurs présents ont insisté sur le besoin de déconstruire une représentation réductrice de l'ESS comme « économie subventionnée » ou « économie du pauvre ». Ils ont rappelé qu'elle génère des activités ancrées localement, crée des emplois durables et répond à des besoins sociaux non couverts par le marché classique. Pourtant, cette contribution reste peu visible, notamment dans les politiques d'attractivité économique ou les politiques publiques de soutien à l'emploi. La reconnaissance institutionnelle demeure partielle et inégale selon les territoires.

Freins

La méconnaissance de l'ESS, y compris par les élus et techniciens, empêche son intégration dans les dispositifs économiques classiques. L'innovation est souvent réduite à sa composante technologique, marginalisant les apports de l'innovation sociale. Les dispositifs publics d'accompagnement (ex : marchés réservés, clauses sociales) sont sous-utilisés ou mal appliqués, faute d'appropriation.

Propositions :

- Renforcer la communication institutionnelle sur l'ESS : ancrage territorial, impact social, création de richesses non marchandes.
- Mettre en place une politique publique de communication grand public (campagnes, événements, médias).
- Intégrer un volet ESS dans toutes les politiques sectorielles de l'État et des collectivités.

- Valoriser les impacts de l'ESS par des indicateurs territoriaux (emplois créés, coûts évités, coopération locale).
- Créer des événements de valorisation (forums régionaux, journées ESS, campagnes dans les écoles et médias).

4.2 Attractivité professionnelle, conditions de travail et reconnaissance des parcours

Constats

L'ESS propose des métiers à forte utilité sociale, porteurs de sens et de valeurs, mais peine à attirer et fidéliser les talents. Les salaires sont jugés trop bas, les parcours professionnels peu reconnus, et les conditions de travail souvent marquées par l'incertitude financière et la pression des publics accompagnés. La qualité de vie au travail est pourtant un marqueur revendiqué par les structures ESS, mais encore insuffisamment outillé et soutenu.

Freins

Le manque d'attractivité salariale face au secteur privé commercial crée un déséquilibre dans le recrutement. Le gel des salaires et la précarité des financements aggravent les risques de surcharge mentale et d'épuisement professionnel. Le manque de reconnaissance des compétences acquises dans l'ESS freine les mobilités internes et externes.

Propositions :

- Mettre en œuvre un plan de rattrapage salarial dans les secteurs ESS les plus en tension.
- Faire de la qualité de vie au travail un axe stratégique de l'attractivité ESS.
- Adapter les formations RH aux spécificités ESS et structurer une fonction RH mutualisée dans les réseaux.
- Valoriser les compétences acquises dans les parcours ESS via certification ou validation des acquis.

4.3 Innovation sociale et hybridation avec les autres modèles économiques

Constats

Les échanges ont mis en évidence le rôle pionnier de l'ESS dans l'innovation sociale : nouvelles formes d'organisation, gouvernance partagée, mutualisation, coopérations territoriales. Pourtant, l'innovation sociale reste mal identifiée, insuffisamment financée et souvent exclue des dispositifs publics dominés par l'innovation

technologique. Les participants ont également insisté sur l'intérêt de mieux articuler l'ESS avec d'autres modèles économiques, sans dilution de ses principes.

Freins

L'innovation est encore pensée selon un prisme technologique et marchand, ce qui invisibilise les démarches d'expérimentation sociale portées par l'ESS. Les dispositifs publics comme le Crédit Impôt Recherche ou France 2030 ne prennent que marginalement en compte les projets d'innovation sociale. La collaboration avec les acteurs économiques hors ESS reste ponctuelle, parfois sous tension culturelle.

Propositions :

- Sanctuariser une part significative des dispositifs publics (France 2030, BPI, BEI) pour l'innovation sociale.
- Faire évoluer le Crédit Impôt Recherche pour y inclure les projets d'innovation sociale.
- Soutenir les PTCE en tant que pôles d'innovation sociale territoriale et de coopération multi-acteurs.
- Développer des modèles hybrides de formation (ex : école de commerce ESS) pour décroisonner les cultures économiques.
- Encourager les coopérations ESS / hors ESS dans une logique de convergence de valeurs (achats responsables, dialogue social, partage d'expertise).

Analyse

L'atelier de clôture a permis d'approfondir la question centrale de la mise en œuvre de la future Stratégie nationale ESS 2025. Le constat partagé est celui d'un besoin de cohérence, de lisibilité, mais aussi de continuité politique, budgétaire et opérationnelle. La réussite de cette stratégie repose sur un pilotage fort, des moyens identifiés, une évaluation intégrée, et une déclinaison effective dans les territoires.

Les participants ont exprimé une volonté claire : passer d'une stratégie déclarative à une stratégie opérationnelle, incarnée et suivie dans le temps. Cela implique de reconnaître l'ESS comme un levier transversal de transformation des politiques publiques et non plus comme un champ d'actions périphérique. La mise en œuvre repose donc sur une articulation fine entre volonté politique nationale, déclinaison territoriale concrète, et engagement renforcé des acteurs de terrain.

Les débats ont également souligné l'enjeu de la temporalité : pour être efficace, la stratégie doit s'inscrire dans le temps long, avec des outils de suivi pérennes et une animation partagée. Elle doit aussi intégrer une capacité d'adaptation aux contextes locaux, en laissant une marge d'initiative aux acteurs, tout en assurant une homogénéité dans les principes et les objectifs poursuivis.

Leviers de mise en œuvre

À l'échelle nationale

- **Gouvernance stratégique :**
 - Mettre en place une instance unique de pilotage, de suivi et d'évaluation de la SNESS, indépendante des mandatures politiques.
 - Nommer un porte-parole national unique pour représenter la voix de l'ESS et porter un plaidoyer consolidé.
- **Financement et fiscalité :**
 - Créer un orange budgétaire ESS dans le budget de l'État pour rendre visible et piloter l'effort public.
 - Dédier une part des dispositifs nationaux (Bpifrance, France 2030) à l'innovation sociale.
- **Intégration transversale :**

- Inscrire un volet ESS obligatoire dans toutes les politiques publiques nationales (éducation, santé, emploi, transitions).
- Harmoniser la mesure d'impact dans tous les financements publics.

À l'échelle territoriale

- **Pilotage et coopération :**
 - Créer un comité de pilotage régional unique pour la déclinaison de la SNESS à l'échelle des bassins de vie.
 - Mieux articuler les stratégies nationales (SNESS) et régionales (SRESS) par un calendrier commun et des outils partagés.
- **Ingénierie et accompagnement :**
 - Équiper chaque territoire d'un référent ESS et d'une cellule d'ingénierie mutualisée.
 - Financer durablement l'ingénierie de coopération (PTCE, SCIC, SIEG) et de coordination territoriale.
 - Créer une cartographie dynamique des acteurs ESS et une charte régionale de partenariat.
- **Animation et reconnaissance :**
 - Organiser des événements ESS grand public (forums, journées thématiques) pour valoriser les actions territoriales.
 - Intégrer l'ESS dans les plans d'investissement et planifications locales (PLUi, PCAET, CRTE).
 - Valoriser les actions régionales via des clubs d'entreprises engagées.

À l'échelle individuelle

- **Mobilisation et plaidoyer :**
 - Inciter chaque structure à devenir ambassadrice de l'ESS, en adoptant un langage commun et en valorisant ses impacts.
 - Encourager les acteurs à participer activement aux concertations, colloques, et espaces de dialogue avec les pouvoirs publics.
- **Montée en compétences :**
 - Renforcer la formation des dirigeants, bénévoles et salariés, en lien avec les OPCO, le CNFPT et les instituts publics.
 - Développer des espaces communs de réflexion et des clusters de transition pour partager pratiques et innovations.
- **Expérimentation et mutualisation :**
 - Développer la mutualisation des ressources, notamment immobilières (espaces de travail, outils numériques partagés).
 - Créer ou rejoindre des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) pour structurer des filières collectives.